



Henry, 75 ans, retraité

3 questions au ministre de l'Écologie

Placer l'humain au cœur de notre projet

32

36

38

"NOTRE AMBITION RESTE INTACTE"

Depuis 2017, nous avons engagé la transformation de notre pays.

Osons revendiquer ce mot de "transformation", parce que notre action change déjà le quotidien de nos concitoyens et concitoyennes. Cela commence dès l'école, rendue obligatoire à partir de trois ans et dont nous avons dédoublé les classes dans les zones d'éducation prioritaire. Le travail, aussi, paie aujourd'hui mieux qu'hier, grâce à la revalorisation de la prime d'activité, la suppression des cotisations salariales et la défiscalisation des heures supplémentaires. Osons aussi dire que jamais autant n'avait été fait pour la transition écologique : rénovation des logements, aide pour des voitures moins polluantes, arrêt des centrales à charbon, fin de l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures, sortie en trois ans du glyphosate. C'est aussi une nouvelle vision inclusive de la société que nous avons promue, en faisant de l'égalité femmeshommes la grande cause du quinquennat et en renforçant considérablement l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ces changements, nous en avons discuté avec des Français et des Françaises. Ce livret présente leurs témoignages. Ce sont les parents de Léa, quinze mois, qui s'initiera à la lecture et l'écriture dès son troisième anniversaire. C'est Aymeric, lycéen, pour qui le bac prend plus de sens. C'est Valérie, pharmacienne, qui pourra vendre des médicaments auparavant uniquement délivrables sur ordonnance en urgence. C'est Pauline, agricultrice, qui espère de la loi Égalim une juste rémunération pour sa production. C'est Cassia, mère célibataire, dont la prime

d'activité a augmenté. Cependant, tous nos concitoyens et concitoyennes ne se retrouveront peut-être pas dans ces témoignages. Les fins de mois restent difficiles, les ambitions demeurent souvent empêchées. La transformation de notre pays doit donc se poursuivre grâce au Gouvernement, à nos parlementaires, à nos partenaires politiques et aussi avec le Mouvement : nos référents et référentes, nos animateurs et animatrices. l'ensemble de nos adhérents et adhérentes. Mais transformer ce n'est pas seulement faire pour les Français et les Françaises mais avec eux. Changer de méthode, associer davantage nos territoires, nos élus locaux, nos élues locales, nos concitoyens et nos concitoyennes : c'est la différence entre réformer et transformer.

Ainsi s'ouvre l'Acte II du quinquennat, autour des priorités sociales, environnementales et territoriales. Il nous reste trois ans pour continuer à améliorer le quotidien de millions de nos concitoyens et concitoyennes. Trois ans pour agir utilement, non pas pour la prochaine élection, mais pour la prochaine génération.

STANISLAS GUERINI

Délégué général de La République En Marche

#___

PIERRE PERSON

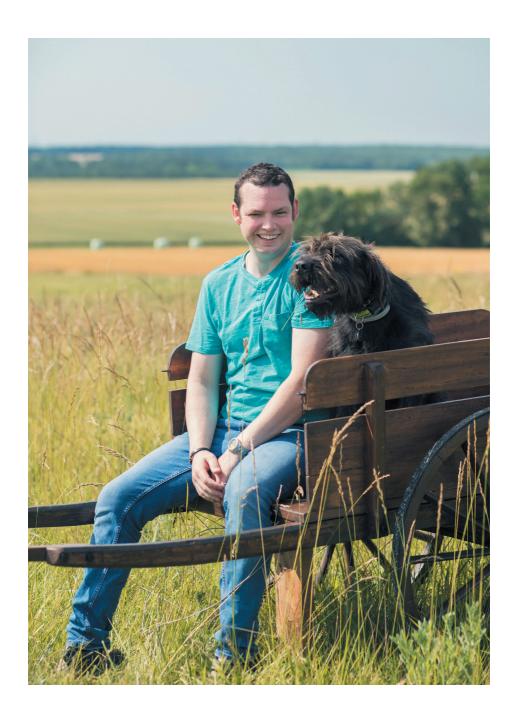
Délégué général adjoint de LaREM



"UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DES MÉTIERS MANUELS"

FRANÇOIS, 37 ANS, CHARGÉ DE TRAVAUX EN ÉLECTRICITÉ À MÉRÉ (89)

Qu'il pleuve, vente, neige ou qu'il fasse 38°C, François sillonne chaque jour les routes de l'Yonne, avec son équipe de quatre techniciens pour raccorder ses clients au réseau électrique. Un travail physique pour lequel il aimerait une meilleure reconnaissance : "Les métiers manuels sont encore mal considérés, mais sans nous, rien ne fonctionne!". Fin 2018, il a profité de la baisse progressive de la taxe d'habitation : "J'ai récupéré 300 € de pouvoir d'achat". Chaque jour, il roule près de 300 km. Sensible à la cause environnementale, il aimerait passer à un véhicule plus propre mais ce n'est pour le moment pas possible : "Même si les aides proposées par le Gouvernement sont importantes, le vrai problème pour moi reste l'autonomie des véhicules électriques et le manque de bornes de recharge". Après 15 années dans ce secteur, François réfléchit à se reconvertir: "l'aimerais ouvrir un restaurant. l'ai envie de retrouver le contact avec la clientèle." Un projet qui nécessite un important investissement financier: "Ce n'est pas évident d'avoir le soutien des banques quand on veut entreprendre alors qu'on cherche à créer de l'emploi, créer de la croissance. Mais grâce à mon compte personnel de formation, je vais pouvoir entamer cette nouvelle étape de ma vie professionnelle."





4 MESURES QUI CHANGENT LE QUOTIDIEN DES SALARIÉ(E)S

Vun pouvoir d'achat en hausse. L'impôt sur le revenu - et donc le prélèvement à la source - de François et de 12 millions de foyers va baisser de près de 350 € dès cette année. Des cotisations salariales ont également été supprimées et les heures supplémentaires exonérées de charges et défiscalisées.

Des formations plus accessibles et des projets mieux accompagnés. Pour que François puisse se former, il a désormais droit à 500 € de formation par an. Et s'il souhaite se reconvertir ou créer sa propre entreprise, dès le mois de novembre, il pourra démissionner et bénéficier des indemnités chômage.

S'adapter aux nouvelles contraintes écologiques sans perdre en pouvoir d'achat.

François pourra toucher une aide de 1000 € pour l'achat d'une voiture moins polluante (y compris essence ou diesel) s'il remplace la sienne. Pour ses collègues qui ne paient pas d'impôt et parcourent au moins 30 kilomètres pour aller travailler, cette aide sera de 4000 € (primealaconversion.gouv.fr).

Transmettre son savoir à des apprentis. La filière d'apprentissage est fortement développée, avec des créations de centres de formation, une hausse des rémunérations etc. Résultat : en 2018, il y a presque 25 000 apprentis de plus qu'en 2017.

3 QUESTIONS À ... MURIEL PÉNICAUD

Comment arriver à 7% de chômage en trois ans?

Pour se rapprocher de cette ambition, il faut réformer le marché du travail. Avec les ordonnances travail, d'abord, qui ont levé la peur d'embaucher, notamment dans les TPE-PME et ont libéré le dialogue social au plus près du terrain. Avec le plan d'investissement dans les compétences, ensuite, qui permettra de former d'ici la fin du quinquennat 1 million de chômeurs non qualifiés et 1 million de jeunes décrocheurs ; enfin, en réformant l'assurance chômage et l'accompagnement des chômeurs. Nous responsabilisons les employeurs qui abusent des contrats courts avec un système de bonus-malus. Nous faisons en sorte que le travail soit toujours plus rémunérateur que le chômage, ce qui n'est pas toujours le cas. Nous investissons des moyens sans précédent pour accompagner les demandeurs d'emploi dès leur inscription au chômage et les entreprises dans leurs démarches. Chaque demandeur d'emploi aura une journée entière d'accompagnement au lieu d'un entretien de 45 minutes aujourd'hui.

Comment favoriser la mobilité des travailleurs et des demandeurs d'emploi?

Être mobile, c'est pouvoir choisir sa vie professionnelle, se reconvertir, évoluer. Pour cela, nous créons de nouveaux droits à l'assurance chômage pour les démissionnaires et les indépendants.

Dès le 1^{er} novembre, vous pourrez quitter votre emploi et être indemnisé à condition d'avoir travaillé cinq ans et d'avoir un projet, comme une formation ou une création d'entreprise. Si vous faites faillite, vous aurez aussi un filet de sécurité de 800€ par mois durant six mois pour rebondir. Être mobile, c'est aussi pouvoir se former. Fin novembre, 26 millions d'actifs auront accès à une simple appli "Mon compte formation" qui leur permettra de choisir une formation et de la payer en ligne sans aucun intermédiaire. Sur leur compte formation, les salariés auront 500€ chaque année et 800€ pour les moins qualifiés.

En quoi l'apprentissage est-il un atout pour une entreprise?

Dans tous les secteurs, il y a aujourd'hui des entreprises qui peinent à recruter, alors que le chômage des jeunes est encore très élevé. L'apprentissage, c'est d'abord un formidable vivier de talents, dans lequel les entreprises peuvent puiser. La réforme de l'apprentissage leur permettra demain d'ouvrir sans contrainte leur propre CFA ou leur propre formation, adaptés à leurs besoins. D'ores et déjà, les chiffres (+7,7% de contrats signés en 2018) montrent que les mentalités changent et que l'apprentissage est en train de devenir une voie d'excellence.

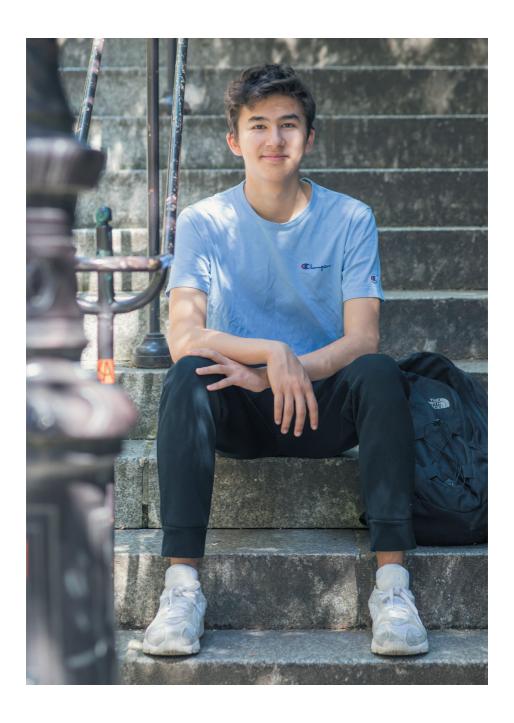
— MURIEL PÉNICAUD

Ministre du Travail

"UN BAC SUR-MESURE AVEC DES MATIÈRES QUI ME CORRESPONDENT VRAIMENT"

AYMERIC, 16 ANS, LYCÉEN À PARIS (75)

Aymeric vient de terminer son année de seconde au lycée Diderot, dans le 19^e arrondissement de Paris. Dans deux ans, il fera partie des premiers élèves à passer le baccalauréat "nouvelle génération". Un examen qui se prépare dès cette année : il a dû choisir trois spécialités qu'il étudiera en première : "Nos professeurs nous ont expliqué qu'il fallait qu'on choisisse les matières qui nous intéressaient le plus. J'ai choisi maths, physique/chimie et sciences de l'ingénieur". Un choix en accord avec son projet d'orientation : "Plus tard, j'aimerais devenir ingénieur, mais je n'ai pas encore décidé dans quel domaine". Pour maximiser ses chances d'y arriver, il se renseigne dès maintenant sur Parcoursup, sur les futures formations auxquelles il pourra postuler lors de son année de terminale : "l'ai envie d'entrer dans les meilleures écoles mais j'avais besoin d'en savoir plus sur les formations proposées et sur les modalités d'inscription." Passer le permis? Il n'y pense pas encore même s'il a été sensible à la baisse annoncée du prix de l'examen : "l'ai l'avantage d'habiter à Paris où les transports en commun sont très développés. Mais je le ferai certainement après mes études pour avoir plus de chance de trouver un emploi."





3 MESURES QUI CHANGENT LE QUOTIDIEN DES LYCÉENS ET LYCÉENNES

Un nouveau bac. Aymeric pourra désormais construire son bac selon son projet. En première, il choisira trois enseignements de spécialité en plus des matières communes comme l'histoiregéographie et l'éducation physique. Sa note au bac sera le résultat des épreuves terminales comme avant, mais aussi du contrôle continu et d'un oral sur un projet préparé dès la première.

Un meilleur accompagnement vers l'université. Pour l'aider à définir son projet après le bac, Aymeric bénéficiera d'une centaine d'heures d'orientation au lycée. Grâce à Parcoursup, il ne dépendra pas du tirage au sort et sera informé sur les connaissances et compétences attendues dans chaque cursus de l'enseignement supérieur. Il pourra ainsi choisir son orientation avec toutes les informations nécessaires.

Un accès au permis de conduire plus simple et moins cher. Lorsqu'il participera au Service national universel (SNU), Aymeric pourra passer le code gratuitement. S'il décide de s'engager plus longtemps, l'État prendra en charge le coût de son permis. Dans tous les cas, le permis coûtera environ 30% moins cher grâce, par exemple, à la possibilité de s'entraîner avec ses parents après un échec à l'examen, ce qui lui permettra d'économiser des cours de conduite.

3 QUESTIONS À ... GABRIEL ATTAL

Que va apporter le Service national universel aux jeunes?

L'opportunité d'apprendre sur euxmêmes et sur les autres! Savoir se dépasser, prendre goût à l'effort, mesurer combien, en s'engageant, on est utile aux autres. Le SNU, c'est l'occasion de rencontrer d'autres jeunes du même âge - 15/16 ans - venus de toute la France partager la même expérience, par-delà les origines sociales et territoriales. Avec des militaires, des éducateurs, des animateurs, c'est aussi un temps d'apprentissage aux gestes de premiers secours, à la self-défense, à la survie en milieu naturel, aux valeurs de la République. Le SNU, c'est aussi une magnifique ouverture vers l'engagement. On a besoin de l'engagement des jeunes, dans nos associations, chez nos sapeurs-pompiers, nos forces armées et au plus près de nos territoires en particulier dans les collectivités locales. Cette expérience permet d'ouvrir le champ des possibles et d'éveiller des vocations citoyennes.

Est-ce que Parcoursup répond mieux aux attentes des lycéens?

Nous poursuivrons la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, avec la réforme de Parcoursup, que Frédérique Vidal a conduite. Les jeunes Français choisissent désormais leur voie par vocation et non par défaut.

Cette réforme que l'on disait impossible, elle est faite ; elle marche et elle est juste. On compte déjà 30% de plus de boursiers dans les classes préparatoires parisiennes et les IUT ont admis 19% de bacheliers technologiques en plus.

Comment faciliter l'accès des jeunes à la culture?

L'accès des jeunes à la culture doit être l'affaire de tous, et pas seulement des citadins ou des plus aisés. C'est dans cette optique que le Gouvernement a décidé d'investir dans un dispositif donnant à chaque jeune de 18 ans 500€ de pouvoir d'achat dans le domaine culturel. Le pass Culture vise à rapprocher tous les jeunes de la culture en facilitant son accès et en développant sa promotion et ce, à terme dans tous les départements via une application numérique.

Mais c'est aussi tout le sens de l'éducation à l'art et à la culture dispensée à l'école qui doit permettre dès le plus jeune âge d'éveiller la curiosité culturelle des enfants. Nous l'avons sensiblement augmenté et continuons à le faire.

— GABRIEL ATTAL

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

"DES AVANCÉES GRATIFIANTES POUR LA PROFESSION"

VALÉRIE, 50 ANS, PHARMACIENNE TITULAIRE À FONTAINEBLEAU (77)

"l'ai toujours voulu entreprendre, être mon propre patron". Valérie est pharmacienne et à son compte depuis 23 ans. Dans son officine, elle emploie six personnes en CDI et forme des stagiaires étudiants en pharmacie. Une petite entreprise qu'il faut gérer au quotidien : procédures administratives, mise en place des nouvelles normes pour aménager les locaux ou mieux sécuriser les données des patients ou encore développer la télémédecine... "Ce sont de belles avancées mais j'ai parfois l'impression de m'éloigner de mon cœur de métier. Nous restons un petit commerce de centre-ville, pas une grande entreprise." Si elle plaide pour un assouplissement des règles administratives pour les petites structures, elle se réjouit de la prime exceptionnelle défiscalisée jusqu'à 1000€ mise en place par Emmanuel Macron: "C'est un vrai gain de pouvoir d'achat, autant pour les salariés que pour les chefs d'entreprise qui n'ont pas les charges à payer." Valérie salue également la politique du Gouvernement et la loi santé qui lui permettent, en tant que pharmacienne de vacciner à la place des médecin ou de délivrer en cas d'urgence des médicaments normalement prescrits sur ordonnance : "Cela va permettre de désengorger les urgences mais aussi de répondre à un vrai besoin dans les territoires où on peine à obtenir un rendez-vous chez son généraliste. C'est gratifiant pour la profession, on n'est pas seulement des vendeurs de boîtes."





4 MESURES QUI CHANGENT LE QUOTIDIEN DES DIRIGEANT(E)S DE PME

Vun nouveau droit créé: le droit à l'erreur. La relation de Valérie avec l'administration est simplifiée grâce au droit à l'erreur. Par exemple, un mauvais décompte des heures travaillées ne sera plus sanctionné d'une amende par l'Inspection du Travail si Valérie l'a fait de bonne foi.

Des impôts en baisse pour les PME. L'impôt sur les sociétés sera baissé de 33 % (en 2017) à 25 % d'ici la fin du quinquennat. Il est aujourd'hui à 28 % ce qui a permis à Valérie de dégager plus de ressources pour faire grandir son entreprise.

Un dialogue social simplifié. Depuis les ordonnances travail, il est plus simple de mettre en place des accords d'entreprise pour adapter la loi aux spécificités de son entreprise.

Des primes et une épargne salariale moins chères à mettre en place. Désormais, il est possible de verser chaque année à ses salariés une prime de fin d'année de maximum 1000€ sans charges ni impôts. Aussi, Valérie ne paie plus de charges sur les rémunérations versées au titre de l'intéressement ou la participation des salariés aux bénéfices de son entreprise.

3 QUESTIONS À ... BRUNO LE MAIRE

En quoi le changement de culture dans l'administration (passage à une présomption de bonne foi) va changer la vie des Français et Françaises?

Tous les Français et Françaises peuvent faire des erreurs dans leurs déclarations administratives : oublier des revenus ou, pour un entrepreneur, rencontrer des difficultés dans le paiement de ses cotisations. Ces erreurs ou ces retards étaient automatiquement pénalisés jusqu'à il y a quelques mois. Cette culture de la défiance n'était plus possible: tout le monde peut se tromper, il est normal de le reconnaître en créant un droit à l'erreur. C'est notre travail démarches administratives pour que les relations entre les administré(e)s et les administrations soient plus efficaces et plus justes.

Comment mieux accompagner les chefs d'entreprise et favoriser la création d'emplois?

La meilleure mesure à prendre pour créer de l'emploi est de simplifier la vie de ceux qui en créent : les chefs d'entreprise. Il faut lever tous les obstacles administratifs, financiers ou culturels qui empêchent nos entreprises de grandir, nos chefs d'entreprise d'embaucher et des milliers de Français et Françaises d'entreprendre.

C'est ce que nous avons fait dans la loi PACTE qui a été promulguée en mai. Elle va simplifier la création et la transmission d'entreprise, faciliter le financement et alléger massivement les seuils sociaux et fiscaux qui imposaient des charges et règles à chaque nouvelle embauche.

Pourquoi et comment encourager le partage des résultats entre les salariés et leur entreprise?

Tout simplement parce que les salariés sont les premiers acteurs de l'entreprise. Ils doivent donc en partager la réussite : c'est une question de justice. C'est pourquoi nous avons créé une prime annuelle pouvant aller jusqu'à 1000€, exonérée de charges et d'impôts. Nous avons également supprimé toute taxe sur l'intéressement et la participation dans les entreprises de moins de 250 salariés depuis le 1er janvier 2019.

Maintenant que ces mesures sont mises en place, les chefs d'entreprises doivent se les approprier. Nous nous sommes fixés l'objectif que plus de trois millions de salariés dans les PME aient accès à ces accords d'intéressement et de participation d'ici la fin de l'année prochaine

- BRUNO LE MAIRE

Ministre de l'Économie et des Finances

"UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT ET DES ENSEIGNANTS À SON ÉCOUTE."

LÉA, 15 MOIS, RACONTÉE PAR SA MAMAN, MANON, À PARIS (75)

Léa est née le 10 avril 2018. À partir de ses 2 mois, chez son pédiatre, elle a commencé à recevoir ses 11 vaccins obligatoires. Des vaccins nécessaires pour qu'elle puisse entrer à la crèche, dans le 15^e arrondissement de Paris, à ses 5 mois. Aujourd'hui, il ne lui en reste plus qu'un à effectuer entre ses 16 et 18 mois. Dans son groupe, ils sont 22 à se retrouver tous les jours de la semaine. Entre deux sessions de jeux, sa crèche propose des repas composés de produits faits maison, bio et locaux. Dans tous les établissements scolaires qu'elle fréquentera par la suite, ce sera la même chose puisque la loi Égalim porte l'objectif de 50% de produits durables (dont 20% de bio) dans les cantines d'ici à 2022. Une bonne nouvelle pour ses parents : "Nous faisons attention à ce qu'elle mange à la maison donc on est content de savoir que l'école prolonge cette éducation à une bonne alimentation." Quand elle entrera en grande section de maternelle puis en CP et CE1. le nombre d'élèves dans sa classe sera limité à 24 : "Léa va être mieux accompagnée et avoir un enseignant plus à son écoute" raconte Manon. L'école dont elle rêve pour sa fille? "Un endroit où elle pourra s'épanouir pleinement et où on lui donnera les clés pour réussir, quels que soient ses choix."





4 MESURES QUI CHANGENT LE QUOTIDIEN DES PLUS JEUNES

L'école dès 3 ans, dans des classes moins chargées. L'école est désormais obligatoire dès 3 ans, contre 6 ans auparavant. Le nombre d'élèves par classe est fortement réduit : ils ne seront pas plus de 24 dans la classe de Léa en grande section de maternelle, CP et CE1. Dans les zones prioritaires d'éducation, les élèves ne seront pas plus de 12.

Une alimentation plus saine. D'ici 2022, 50% des produits proposés par la cantine de l'école de Léa seront bio, labellisés de qualité et/ou faits localement. Il n'y a pas de raison que seuls les parents de Léa fassent attention à ce qu'elle a dans son assiette.

Une meilleure protection contre les maladies. Depuis le 1er janvier 2018, 11 vaccins sont obligatoires pour tous les enfants, contre seulement 3 avant. C'est de cette manière que nous éradiquerons certaines maladies, comme la rougeole, qui tuent à nouveau en France. Léa et les enfants les plus fragiles seront protégés des maladies évitables.

V Un air plus pur débarrassé des polluants et des particules. Tautes les controles à charber

Toutes les centrales à charbon fermeront d'ici 2022. À cela s'ajoute des aides de 1000 à 5000 euros pour changer sa voiture lorsque celle-ci est polluante (primealaconversion.gouv. fr). Léa va grandir dans un monde plus respirable.

3 QUESTIONS À ... JEAN-MICHEL BLANQUER

En quoi l'école est essentielle dans le développement de l'enfant et de sa relation aux autres?

C'est à l'école que tout commence c'est pourquoi il est si essentiel que l'école transmette des connaissances et des valeurs solides. Nous avons fait du "respect d'autrui" un des savoirs fondamentaux. En effet, la socialisation. l'esprit d'équipe, l'échange s'apprennent au même titre que les autres savoirs. C'est tout l'enjeu de l'abaissement de l'âge de l'instruction à trois ans qui va amener à l'école des enfants qui n'y allaient pas et qui va permettre de renforcer l'école maternelle comme une école où l'on apprend à se faire confiance et à prendre confiance en soi. En permettant à chaque enfant de prendre le même départ dans la vie, nous œuvrons à l'élévation générale du niveau et à la justice sociale. Les deux sont liés.

Quels sont les effets positifs du dédoublement des classes sur les enfants?

En deux ans, nous avons dédoublé 12000 classes de CP et de CE1 situées en éducation prioritaire. À la rentrée prochaine, 300000 élèves bénéficieront d'un encadrement renforcé dans l'apprentissage des savoirs fondamentaux. Dès cette année, nous avons pu mesurer les premiers impacts positifs

sur le résultat des élèves, avec moins d'élèves en très grande difficulté (- 7,8% pour le français et - 12,5% en mathématiques). Ces dédoublements sont la pointe avancée de la priorité donnée à l'école primaire.

Comment voulez-vous continuer à combattre les inégalités de destin?

Le président de la République a annoncé un approfondissement de la priorité donnée à l'école primaire : dédoublement des classes de grande section en éducation prioritaire, pas plus de 24 élèves par classe en grande section, CP et CE1 partout en France, et fin de la fermeture des écoles sans l'accord du maire.

En outre, nous renforçons l'accompagnement au collège avec la mesure "devoirs faits" qui permet aux élèves de rentrer chez eux en ayant déjà fait leurs devoirs. La transformation en profondeur des lycées va permettre de donner à chaque élève plus de choix et plus de chance de réussir. C'est le sens même de la promesse républicaine : offrir à chaque enfant ce dont il a besoin pour se projeter avec confiance vers son avenir.

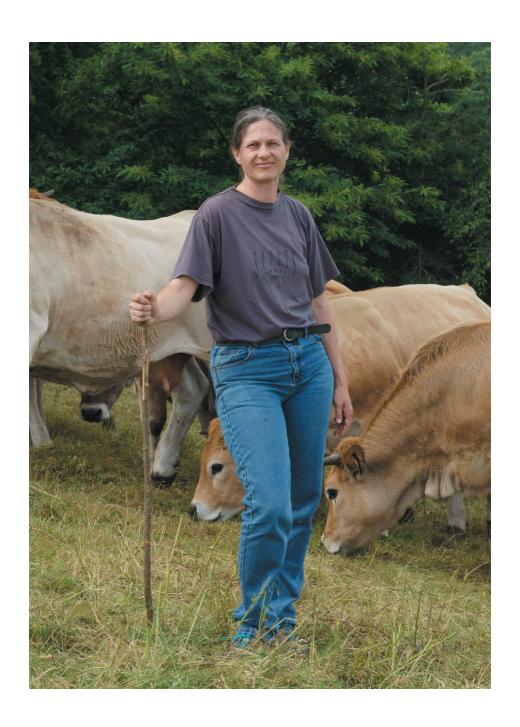
— JEAN-MICHEL BLANQUER

Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

"ÉGALIM A POSÉ LES BONNES QUESTIONS ET LES BONNES BASES."

PAULINE, 42 ANS, AGRICULTRICE À SAINT-AMANS-DES-COTS (12)

Pauline est agricultrice dans le nord de l'Aveyron où elle élève cent vaches Aubrac sur cent quarante hectares. Un troupeau qui lui permet de produire du veau et du Bœuf Fermier Aubrac (Label Rouge). Elle attend avec impatience de bénéficier des effets de la loi Égalim qui met en place un prix de vente tenant compte des coûts de production des agriculteurs, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. "Mon employé agricole a été heureux de percevoir cette année la prime d'activité, mais, de mon côté, le revenu dégagé par l'exploitation provient essentiellement des subventions". Pauline aimerait que les normes agricoles européennes soient harmonisées : "l'utilise peu de produits phytosanitaires et d'engrais, ma production conventionnelle (nonbio) française est donc au même niveau que la production bio de certains pays, où les normes sont moins exigeantes qu'en France." Pauline s'implique également dans des projets de développement de circuits courts afin de répondre à la demande de la restauration collective locale, comme de nombreuses autres agricultrices : "Le statut des femmes en agriculture est mieux reconnu depuis la loi PACTE : désormais, le ou la conjoint(e) d'un(e) exploitant(e) agricole travaillant sur l'exploitation doit obligatoirement avoir un statut. Avec le rallongement de la durée du congé légal de maternité, ce sont des avancées majeures pour la reconnaissance de notre travail et des droits sociaux qui y sont attachés!"





4 MESURES QUI CHANGENT LE QUOTIDIEN DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES

Mieux rémunérer les agriculteurs et agricultrices en leur donnant plus de poids dans les négociations commerciales. Désormais, les prix sont proposés par les producteurs aux industriels et grandes surfaces, en prenant en compte leurs coûts de production.

Plus de débouchés près de chez eux. Avec l'obligation de proposer 50 % de produits bio, locaux ou labellisés dans les cantines scolaires d'ici 3 ans, les collectivités locales devront s'approvisionner directement auprès des agriculteurs locaux.

Des moyens pour investir dans la transition de son exploitation. Pour réduire la consommation de pesticides et, faciliter le passage au modèle biologique, plus de 1 milliard d'euros sont investis, soit 60% de plus qu'avant. L'objectif est de réussir à se passer de glyphosate dans 2 ans et de passer de 6% à 15% des surfaces cultivées en bio en France d'ici 2022. En 2018, plus de 500 000 hectares de terres agricoles étaient en conversion vers le bio.

Fin des zones blanches. D'ici la fin du quinquennat, il y aura la 4G partout en France, ce qui permettra à Pauline de recourir plus facilement aux nouvelles technologies agricoles.

3 QUESTIONS À ... DIDIER GUILLAUME

Comment donner envie aux jeunes de se lancer dans l'agriculture ou l'élevage aujourd'hui?

Les métiers de l'agriculture sont souvent méconnus et éloignés de l'imaginaire des jeunes. Ce sont pourtant des métiers modernes, qui font appel à des compétences variées : nouvelles technologies, agro-tourisme, communication, gestion de projets... Ces métiers entrent en résonance avec les aspirations de ceux qui souhaitent s'investir dans des secteurs en lien avec le vivant. la nature, la biodiversité et l'alimentation. Enfin, ces secteurs embauchent! Ils offrent des débouchés et des évolutions de carrières prometteuses. Pour les faire connaître, nous avons lancé un programme de communication autour de l'enseignement agricole : "L'aventure du vivant".

À quoi devrait ressembler l'agriculture de demain?

Nous avons une conviction forte : il faut construire un nouveau modèle agricole, à taille humaine, permettant la production d'une alimentation de qualité et sûre, contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique et préservant la biodiversité.

La transition agroécologique est indispensable et irréversible. C'est une agriculture plus intensive en compétences, en connaissances et en innovations. C'est un ensemble de pratiques qui intègre les services rendus par la nature afin de conserver un équilibre entre ce que nous produisons et ce que la terre peut donner. Par cette vision, nous réconcilierons l'ensemble des acteurs, villes et campagnes, citadins et ruraux.

Notre alimentation sera-t-elle vraiment de meilleure qualité d'ici la fin du quinquennat?

C'est un des engagements du Président! L'exercice inédit des États généraux de l'alimentation qui a réuni des agriculteurs et agricultrices, des industriels, des distributeurs et des consommateurs a permis de poser les jalons d'une alimentation plus sûre, saine et durable pour tous. Notre feuille de route est claire et ambitieuse :

- Encourager une alimentation de saison et accompagner l'apprentissage d'une alimentation équilibrée par les enfants.
- Atteindre 15% de la surface agricole française en bio en 2022, ce qui fera de la France le leader européen;
- Diviser par deux l'utilisation de produits phytosanitaires d'ici 2025;
- Atteindre 50% de produits de la restauration collective issus de filières sous signe de qualité ou bio d'ici 2022.

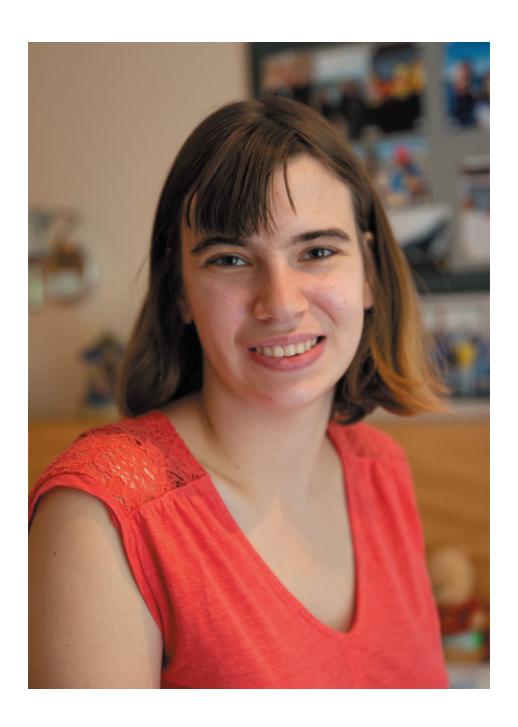
— DIDIER GUILLAUME

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

"C'EST IMPORTANT POUR MOI D'AVOIR UN SALAIRE, COMME TOUT LE MONDE."

LISA, 22 ANS, OUVRIÈRE AUTISTE, À AUNEAU (28)

Lisa a été diagnostiquée autiste à ses 6 ans. Après le lycée, la jeune fille, accompagnée de sa famille et d'associations, a commencé à chercher un emploi. Depuis novembre 2018, elle travaille à Auneau, dans l'usine Novandie, appartenant au groupe Andros: "Je fais du déssachage, c'est à dire que je vide des cartons et je mets ensuite ce contenu dans des bacs ou bien je travaille au frigo où je mets des couvercles sur des pots de yaourt avant de les mettre sur un tapis roulant." Un travail qui peut sembler répétitif mais qui apporte beaucoup à Lisa : "C'est important pour moi d'avoir un salaire. Ca me sert à acheter des choses que j'aime." Sa semaine est donc partagée entre son travail à l'usine, tous les matins, et ses activités l'après-midi : "Je fais du sport comme de la natation et de la boxe". Elle doit également participer à l'entretien de la Maison du Parc, où elle vit du lundi au vendredi en compagnie de neuf autres personnes autistes, chacune dans des studios indépendants : "Nous allons au supermarché pour faire les courses, le mardi. Le jeudi, c'est le jour du ménage. Et nous nous occupons également du potager le vendredi." Un rythme de vie idéal pour la jeune fille qui rentre le week-end en région parisienne, dans sa famille.





4 MESURES QUI CHANGENT LE QUOTIDIEN DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Hausse de l'Allocation Adulte Handicapé. 1 million de Français et de Françaises ont vu leur allocation augmenter de 50 € par mois au 1^{er} novembre 2018. Elle augmentera de nouveau au 1^{er} novembre 2019 de 40 € par mois pour atteindre 900 € par mois. En deux ans, leurs revenus ont ainsi augmenté de 90 € par mois.

✓ Création de droits à vie.

Certains handicaps ne disparaissent pas avec le temps. Dans ces cas, nous avons mis fin à l'absurdité de devoir prouver sa situation régulièrement pour faire valoir ses droits. Il ne sera plus nécessaire de refaire des demandes d'Allocation Adulte Handicapé ou de carte Mobilité Inclusion.

Mise en place d'une Stratégie nationale pour l'autisme. Lisa a eu de la chance de bénéficier d'un dépistage relativement précoce. Nous ferons mieux avec le nouveau forfait d'intervention précoce qui réduira fortement le reste à charge (aujourd'hui de 3 000 € en moyenne) dès qu'une suspicion de troubles est faite, sans attendre le diagnostic qui

Amélioration de l'accueil des enfants en situation de handicap à l'école. Lisa n'a pas pu bénéficier d'un encadrement satisfaisant lors de sa scolarité. Pour mettre un terme à cette situation, plus de 10000 postes d'accompagnants ont été créés dès la rentrée 2018.

peut prendre plusieurs mois.

3 QUESTIONS À ... SOPHIE CLUZEL

Comment permettre aux personnes en situation de handicap d'être moins invisibles dans notre société et avancer vers une société plus inclusive?

Être invisible, c'est ne pas exister aux yeux des autres. C'est trop souvent ce que vivent les personnes en situation de handicap. Pour renverser cela, il faut faire société en partageant notre patrimoine commun : aller ensemble à l'école, pratiquer les mêmes sports, partager les émotions devant une œuvre.

Il nous faut rendre accessibles toutes les composantes de notre société et assurer ainsi la participation de chacun. Nous avons tous des actions à engager, dans nos politiques publiques, mais aussi au quotidien, en poussant par exemple hors des trottoirs les trottinettes et les poubelles. Cette société dans laquelle chacun compte est à notre portée si nous la faisons ensemble.

Comment développer et favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap?

Trop souvent encore, nous faisons à la place des personnes, choisissons les "bonnes solutions" pour elles. Considérons plutôt que les personnes peuvent décider pour elles-mêmes et faire leur propre choix tant qu'elles bénéficient des outils et moyens de

compensation adaptés. Investissons sur l'accès aux nouvelles technologies, la communication, la mise en réseau etc. Encourageons le pouvoir d'agir, ne décidons jamais rien sans les personnes concernées. Pensons par exemple à la télécommande, inventée par et pour les personnes handicapées, que nous utilisons maintenant tous!

Comment diagnostiquer de manière plus précoce les troubles du développement chez les enfants?

Les professionnels doivent réagir dès les premiers signes. En crèche, à l'école, il est possible d'identifier des troubles du neuro-développement. Il s'agit alors d'orienter vers des interventions précoces qui peuvent suffire. Pour ce faire, nous avons développé des outils, dont un carnet pour les consultations médicales des enfants entre 0 et 7 ans. Si le médecin détecte des signes d'alerte, il renvoie les parents vers des plateformes de coordination territoriale avec des psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, ergothérapeutes. Ces interventions doivent permettre de lever le doute, corriger la trajectoire développementale ou progresser dans le diagnostic. Une trentaine de plateformes va voir le jour d'ici fin 2019.

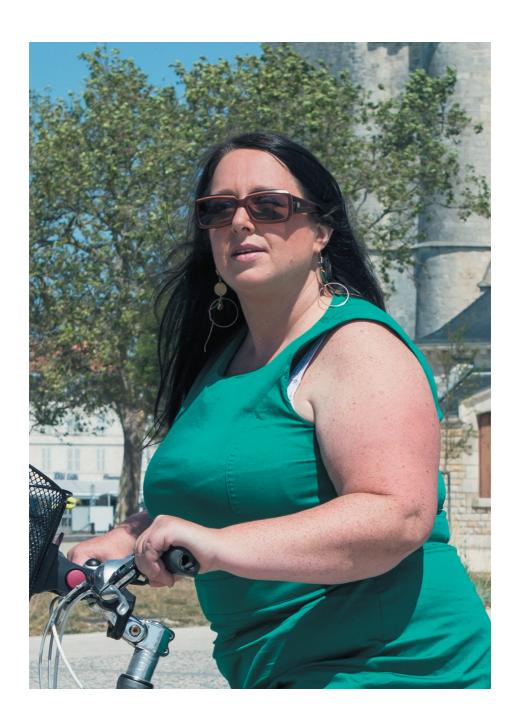
— SOPHIE CLUZEL

Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées

"MA SITUATION FAMILIALE ME CONDAMNAIT DE TOUTE FAÇON AU REFUS"

CASSIA, 41 ANS, CHEFFE DE FAMILLE MONOPARENTALE À LA ROCHELLE (17)

Cassia vivait en région parisienne avec ses enfants, jusqu'à ce qu'une séparation brutale ne l'oblige à tout quitter du jour au lendemain. Elle et ses enfants, alors âgés de 7 mois et 2 ans, se retrouvent dans une maison à caractère social, au milieu de la campagne. Or, Cassia n'a pas le permis, ce qui rend ses démarches pour trouver un nouvel emploi très difficiles : "Avant même de passer des entretiens d'embauche, ma situation familiale me condamnait de toute façon au refus". Cassia affronte la précarité extrême, le surmenage et l'humiliation : "Du jour au lendemain, je me retrouvais isolée, sans argent, sans la moindre perspective de travail ou même d'une promenade en solitaire. l'ai alors décidé d'emmener mes enfants vivre à La Rochelle et j'ai commencé à dénoncer sur le net la dure réalité des familles monoparentales". En 2017, elle souhaite s'engager pour les élections législatives mais mère célibataire, elle n'a pas "assez de temps ni de ressources pour participer aux rendez-vous qui jalonnent une campagne politique. Je me suis retrouvée confrontée à la nécessité de revoir les modèles pour permettre aux familles monoparentales une vraie représentativité politique". Aujourd'hui, Cassia travaille pour la municipalité et touche, depuis février 2019, une prime d'activité d'une centaine d'euros : "Avec deux enfants et une pension alimentaire minime, cela change un peu la donne". Cassia souhaite que le Gouvernement poursuive ses mesures pour aider les familles monoparentales : au-delà du mode de versement des pensions alimentaires, il faut repenser les aides à la garde.





4 MESURES QUI CHANGENT LE QUOTIDIEN DES PARENTS CÉLIBATAIRES

Des aides plus importantes pour garder ses enfants et aller travailler. Depuis le 1er octobre 2018, les aides à la garde à domicile ont augmenté de 30% pour les parents célibataires. Soit jusqu'à 265 € supplémentaires par mois.

Une hausse de la prime d'activité de 90€ par mois.

Les revenus de millions de salariés modestes augmentent fortement grâce à la baisse des charges sociales et à la hausse de 90€ par mois de la prime d'activité. Au total, cela représente plus qu'un 13° mois pour le pouvoir d'achat.

La garantie de toucher sa pension alimentaire. Afin d'éviter tout retard ou défaut de paiement de la pension, la CAF pourra faire l'intermédiaire et verser elle-même la pension qu'elle aura prélevée auprès de l'ex-conjoint. Les femmes ne vivront plus dans l'insécurité d'avoir en face d'elle un mauvais payeur.

Des aides supplémentaires pour payer ses factures d'énergie. 6 millions de foyers modestes reçoivent chez eux un chèque de l'État de 200€ en moyenne pour payer une partie de leurs factures d'énergies : chauffage, électricité etc. (chequeenergie.gouv.fr)

3 QUESTIONS À ... MARLÈNE SCHIAPPA

En quoi la situation d'une femme victime de violence a changé par rapport à il y a 2 ans?

Plus qu'une libération de la parole, il y a une véritable libération de l'écoute. C'est la réponse publique qui s'améliore: allongement de la prescription, formation des professionnels, verbalisation du harcèlement de rue avec déjà plus de 500 amendes en quelques mois! La loi que j'ai portée comporte des avancées majeures, et il reste tant à faire! Nous avons également créé une plateforme de signalement et d'échange direct avec des policiers formés et lancé une campagne à l'ampleur inédite. C'est aussi un combat culturel : nous voulons dire aux victimes que l'État est de leur côté pour #NeRienLaisserPasser. Toute la société doit réagir!

Qu'est-ce que la diplomatie féministe portée par la France?

Aucun pays au monde n'a atteint l'égalité femmes - hommes. C'est pourquoi le président de la République a appelé à en faire une Grande cause mondiale devant les chefs d'État du monde entier et a créé un fonds de 120 millions d'euros pour les ONG féministes. Depuis un an, nous portons avec Jean-Yves Le Drian cette diplomatie féministe. Dans le cadre de la présidence française du G7, nous avons abouti à la signature d'une déclaration commune inédite contre le cyber-harcèlement et pour l'éman-

cipation économique des femmes. Les États se sont aussi engagés à mettre en place, dans leur pays, au moins une loi existante ailleurs reconnue comme particulièrement protectrices pour les femmes. C'est l'impact du féminisme sur ce G7!

Vous êtes en charge de la lutte contre les discriminations. Quelles mesures ont été prises pour améliorer le quotidien des Français et des Françaises sur ces enjeux?

Lutter contre les discriminations et l'assignation à résidence, c'est le sens de l'action du Gouvernement et l'ADN d'En Marche. Nous avons par exemple lancé la Brigade Anti Discrimination (BADI) avec un objectif clair : que chaque citoyen soit considéré comme tel. Nous travaillons avec les associations pour apporter des solutions concrètes au plus près du terrain. La citoyenneté est la clé de l'égalité! Face à la montée des agressions, nous renforcons la formation des forces de l'ordre. Un nouveau plan de lutte contre la haine et les discriminations sera lancé prochainement pour en finir avec l'intolérable: l'homophobie ou le racisme n'ont pas leur place en République!

— MARLÈNE SCHIAPPA

Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations

"JE SUIS TRÉS ATTACHÉ À LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE"

HENRY, 75 ANS, RETRAITÉ À LYON (69)

D'abord enseignant-chercheur pendant quatorze ans, Henry a vécu une "deuxième vie professionnelle" pendant dix-neuf ans dans un institut de recherche, jusqu'à en devenir le directeur scientifique adjoint. À la retraite depuis cinq ans, il confie avoir vu sa pension baisser ces deux dernières années, notamment avec la hausse de la CSG: "Ça ne m'a pas empêché de soutenir les réformes du Gouvernement, je suis très attaché à la solidarité intergénérationnelle." Il a tout de même été sensible à la réforme instituant le remboursement à 100 % des lunettes mais aussi des prothèses dentaires et auditives: "Quand on a un budget limité ou une mauvaise mutuelle, ce sont des postes de dépense très importants. C'est une question de dignité que chacun buisse accéder à ces soins". La dépendance est aussi un sujet qui le préoccupe. S'il n'est pas contre l'idée d'aller dans une maison de retraite dans quelques années, Henry s'intéresse à des solutions alternatives : "Un dispositif qui me plaît bien, ce sont les résidences avec des appartements individuels puis des pièces communes. Cela permet de garder une vie sociale riche, d'avoir des soins adaptés tout en conservant une bonne autonomie." À Lyon, il s'intéresse également aux initiatives qui favorisent la mixité entre les étudiants et les retraités : "Ce sont de belles pistes de réflexion pour avancer sur ces questions".





4 MESURES QUI CHANGENT LE QUOTIDIEN DES RETRAITÉ(E)S

Des impôts en baisse. Dès cette année, la taxe d'habitation baisse de deux tiers pour 80% des Français. En moyenne, c'est un gain de 360€. L'année prochaine, cette taxe sera complètement supprimée pour eux. Aussi, les pensions de retraite de moins de 2000€ sont finalement réindexées sur l'inflation et la hausse de la CSG supprimée.

Lunettes et prothèses dentaires et auditives prises en charge à 100%. Depuis janvier 2019, le coût d'une prothèse auditive a baissé d'environ 200€. L'année prochaine, cela baissera encore de 250€, et couronnes, bridges et lunettes pourront être pris en charge à 100%. En 2021, des prothèses auditives seront prises en charge à 100%.

Un accès garanti aux services publics. Dans chaque canton, tout citoyen pourra se rendre dans un point France Services pour être accompagné dans ses démarches administratives et trouver les réponses à ses questions. 300 points seront homologués dès le 1er janvier 2020 et tous les cantons seront couverts d'ici 2022

Des aides pour changer de chaudière. 3 millions d'habitations, souvent en zone rurale, sont encore chauffées au fioul. Grâce aux différentes aides, il devient désormais peu onéreux d'acquérir une nouvelle chaudière plus sobre : pour les ménages plus modestes que celui d'Henry, il existe même des offres à partir de 1 €! (ecologique-solidaire. gouv.fr/prime-chaudieres)

3 QUESTIONS À ... AGNÈS BUZYN

Comment accompagner les millions de personnes qui ont la charge quotidienne de proches âgés ou en situation de handicap?

Entre 8 et 11 millions de personnes, soit un Français sur sept, soutiennent au quotidien leurs proches vivant à domicile et en perte d'autonomie. Ce nombre ira croissant dans les années à venir, avec trois fois plus de personnes de plus de 85 ans en 2050. De nombreuses enquêtes soulignent les conséquences du rôle d'aidant concernant la santé de ces personnes et le développement de maladies chroniques. Le risque de voir s'engager un cercle vicieux dans lequel la population des aidants se trouverait elle-même fragilisée est donc fort. Nous porterons ainsi un plan de mobilisation en association forte avec les parlementaires et les associations.

Quels engagements avez-vous pris pour améliorer les conditions de travail des personnels des métiers du grand âge?

Nous allons nous engager cette année dans la voie d'une réforme historique et attendue pour la prise en charge des personnes âgées, avec pour objectif de poser les bases du système de demain tout en répondant aux urgences d'aujourd'hui. Environ 830000 personnes travaillent actuellement auprès des

personnes âgées en perte d'autonomie. Du fait de la seule évolution démographique, ce nombre devrait augmenter d'environ 20% d'ici 2030. Aujourd'hui, les structures peinent à recruter et à fidéliser leur personnel. Il m'apparaît urgent de restaurer l'attractivité des métiers du grand âge, en donnant une priorité à l'amélioration des conditions d'exercice.

A quoi ressemblera la formation d'un étudiant qui souhaite devenir médecin?

Nous voulons augmenter le nombre de médecins sur nos territoires et diversifier les profils. Nous supprimons le numerus clausus, créons des passerelles pour accéder aux études médicales en 2° et 3° année, et changeons les examens qui clôturent le 2° cycle des études, l'ECN (épreuves classantes nationales). Nous voulons aussi que le mode de sélection s'adapte aux besoins des territoires et de leurs populations : il faut parfois plus de certaines spécialités dans une région et moins dans une autre.

Enfin, la formation des professionnels de santé sera plus transversale pour que, dès leurs études, les jeunes futurs professionnels acquièrent l'habitude de travailler ensemble, médecins, infirmières, kinés, sages-femmes...

— AGNÈS BUZYN

Ministre des Solidarités et de la Santé

"EN 2018, LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA FRANCE ONT BAISSÉ DE 4,2%"

<u>3 QUESTIONS À ... FRANÇOIS DE RUGY</u>

Quelle est notre plus grande avancée en 2 ans?

Un tournant maieur: nous avons commencé à sortir la France de la dépendance au pétrole. Dès le début du quinquennat, nous avons interdit tout nouveau forage pétrolier sur le territoire. Nous sommes l'un des premiers pays à le faire. Depuis, nous incitons et aidons les Français et Françaises à consommer moins d'énergies fossiles pour se déplacer, se chauffer, se fournir en électricité. Grâce à l'aide que nous avons mise en place, en 2018, 300000 automobilistes ont mis à la casse une vieille voiture polluante et ont pu en acheter une moins consommatrice de carburant. 1,3 millions de foyers ont fait des travaux d'isolation pour faire baisser leur consommation et leurs émissions de CO2. Et les premiers résultats sont là : en 2018, les émissions de gaz à effet de serre de la France ont baissé de 4.2%!

150 personnes tirées au sort pour décider de notre politique climatique : quel va être leur rôle?

En matière de lutte contre le réchauffement climatique, tout le monde est d'accord sur la nécessité d'en faire plus, mais les crispations et les polémiques enflent sur les moyens à mettre en œuvre. Nous devons passer du consensus sur le constat au compromis sur les solutions. Ces 150 Français et Françaises tirés au sort auront cette responsabilité. Ils pourront évaluer nos dispositifs d'aide à la transition écologique, proposer des améliorations, ou en imaginer de nouveaux avec des financements. Nous avons pris un engagement : l'ensemble de leurs propositions sera mis en application directement, soumis au vote du Parlement, ou à celui du peuple par un référendum. C'est historique.

Un monde sans plastique, c'est possible?

Oui, c'est nécessaire! Si nous ne faisons rien, il pourrait y avoir plus de plastique que de poissons dans les océans en 2050. Depuis deux ans, nous agissons contre cette triste fatalité. Nous avons interdit des produits plastiques à usage unique, signé un pacte national sur les plastiques pour atteindre 60% d'emballages plastiques recyclés d'ici 2022 et mieux concevoir les emballages pour les rendre réutilisables, recyclables ou compostables à 100% d'ici 2025. À notre demande, plusieurs secteurs industriels se sont engagés à doubler la quantité de plastique recyclé dans leurs produits. Et ça marche: 12% de plastiques en plus ont été recyclés en 2018! Mais ce n'est qu'un début : nous préparons maintenant une loi anti-gaspillage contre les pollutions plastiques.

— FRANÇOIS DE RUGY

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



"Je crois que les transformations en cours et les transformations indispensables à faire dans notre pays ne doivent pas être arrêtées parce qu'elles répondent profondément à l'aspiration de nos concitoyens. Je pense très profondément que les orientations prises durant ces deux premières années, à bien des égards, ont été justes.

Mettre l'école, le mérite, le travail au cœur de notre ambition était indispensable. Décider à investir, produire davantage pour redevenir une nation forte en menant toutes les réformes nécessaires pour cela était indispensable aussi pour pouvoir financer la solidarité ensuite qu'on veut pouvoir se payer. Moderniser notre économie, réduire nos déficits publics, réarticuler une vraie ambition européenne face à toutes ces

menaces étaient, je le crois très profondément, de bonnes orientations. Je crois donc que ces fondamentaux des deux premières années doivent non seulement être préservés, poursuivis et intensifiés.

(...) Nous devons apporter une réponse qui place l'homme au cœur de notre projet bien davantage que nous ne l'avons fait. Notre projet national doit être plus juste, plus humain afin de rassembler et de réunir."

— EMMANUEL MACRON

EXTRAIT DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU 25 AVRIL 2019 À PARIS

Emmamel Jacon

Suivez les réformes mises en œuvre par le Gouvernement: transformer.en-marche.fr



